

N°1 > OCTOBRE 2026

AU C♥UR DE LABARTHE

Dossier
NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE
ET GRANDS PROJETS



Monsieur Alex PATRI, Chef de Service de la Police Municipale est décédé brutalement le 9 octobre. Il laisse un grand vide au sein de notre commune.

Arrivé en octobre 2025, Alex a rapidement marqué notre commune par son professionnalisme, son engagement et ses grandes qualités humaines. Chef de service sérieux, impliqué et intègre, il a su structurer une équipe soudée, au service de la sécurité des personnes, des biens et de la tranquillité publique.

Au-delà du professionnel reconnu, Alex était un homme humble, discret, solidaire et dévoué. Sa loyauté, son esprit d'équipe, son expérience et sa capacité à écouter faisaient de lui un collègue précieux et un interlocuteur de confiance.

En quelques mois, il avait tissé des liens forts avec ses collègues, les habitants, les élus, les commerçants et les associations. Son sens du service public, sa disponibilité et son dévouement témoignaient de son profond attachement à la commune.

Il était aussi un mari, un père et un homme profondément attaché à sa famille, auprès de laquelle il avait construit son bonheur.

Alex laisse derrière lui des collègues endeuillés et une commune qui lui témoigne toute sa reconnaissance. Son engagement et sa générosité continueront de vivre dans les souvenirs de celles et ceux qui ont eu la chance de le connaître et de travailler à ses côtés.

La Ville de Labarthe-sur-Lèze lui a rendu hommage le 13 octobre lors d'une cérémonie républicaine présidée par le Maire.

Au nom des Labarthaïses et des Labarthaïs, Jérémie LAMPE remercie Alex PATRI pour le service rendu à la commune, pour son dévouement et son engagement.



Suivez-nous
sur nos réseaux



3 Édito du Maire

DOSSIER :

- 4 Interview du Maire
- 6 Trombinoscope des élus
- 8 Grands projets



13 Finances publiques

16 Retours en images

18 Vie quotidienne & Muretain Agglo

20 Vie associative

22 Vie culturelle

24 Vie solidaire

25 Enfance et jeunesse

26 Travaux et aménagements

27 Ils font Labarthe

28 État civil

30 Numéros utiles

31 Expressions politiques

AU CŒUR DE LABARTHE N°1 > OCTOBRE 2026

Journal municipal de la ville de Labarthe-sur-Lèze est édité par la Mairie de Labarthe-sur-Lèze, 490 avenue du Lauragais, 31860 Labarthe-sur-Lèze, 05 62 11 62 60, labarthesurleze.com - **Directeur de publication** : Jérémie LAMPE - **Rédaction** : service communication de Labarthe-sur-Lèze - **Photographies** : Ville de Labarthe-sur-Lèze, Florent CATTELAÏN, Aurélien FERREIRA - **Création graphique et mise en page** : Christophe BOURMAULT - **Impression** : CAZAUX



LE TRI
+ FACILE



Chères Labarthaïses, Chers Labarthaïs,

J'ai le plaisir de vous présenter le tout premier numéro de **"Au cœur de Labarthe"**, votre nouveau journal municipal.

Ce journal, nous l'avons imaginé comme un rendez-vous régulier avec vous.

Depuis le début de ce mandat que vous nous avez confié, nous sommes à l'œuvre avec une volonté claire : agir, rendre compte et gérer notre commune avec responsabilité.

Comme nous nous y étions engagés, un audit financier de la commune a été réalisé. Ses conclusions mettent en évidence une situation préoccupante. Nous avons fait le choix de vous en parler avec transparence, car nous considérons que votre confiance repose aussi sur notre capacité à vous dire les choses telles qu'elles sont.

Vous retrouverez donc un dossier consacré à cet état des lieux et aux mesures que nous devons collectivement porter pour redresser la situation.

La situation nous impose de faire des choix. Notre ambition, elle, est intacte, notre détermination aussi : construire ensemble l'avenir de notre commune.

Nous avons de nombreux défis à relever dans les mois et les années à venir, et c'est ensemble que nous ferons avancer notre belle commune.

Labarthe-sur-Lèze est avant tout le reflet de ses habitants, ses associations, ses commerçants, ses entreprises, ses agents, ses bénévoles et tous ceux qui contribuent, chacun à leur manière, à son dynamisme et à son authenticité.

La proximité, c'est aussi la réactivité de notre personnel communal et communautaire comme celle de nos élus qui sillonnent quotidiennement la commune à votre rencontre. Je veux, ici, les remercier pour leur implication et leur engagement.

L'information, elle aussi, est essentielle. Nous continuerons à développer nos différents moyens de communication : le journal municipal, le site Internet, les réseaux sociaux et une nouvelle application Ville de Labarthe-sur-Lèze pour vous permettre de rester connectés et d'avoir Labarthe dans votre poche !

Nous serons ensemble les acteurs d'une commune qui innove, qui avance et qui prépare l'avenir de manière réfléchie, en restant fidèle à ce qui a fait son histoire et en préservant son cadre de vie.

Je vous souhaite une très bonne lecture de ce premier numéro et je vous donne rendez-vous très vite "Au cœur de Labarthe" !



Nous serons ensemble les acteurs d'une commune qui innove, qui avance et qui prépare l'avenir de manière réfléchie, en restant fidèle à ce qui a fait son histoire et en préservant son cadre de vie.

À vos côtés aujourd'hui, avec vous pour demain

Jérémie LAMPE

Maire de Labarthe-sur-Lèze



INTERVIEW DU MAIRE

1 Votre élection marque le début d'une nouvelle étape pour Labarthe-sur-Lèze.

Qu'avez-vous ressenti au moment de prendre officiellement vos fonctions de Maire ?

Beaucoup d'émotion, de la joie et une immense fierté !

J'ai conscience de la confiance qui m'a été témoignée et cette confiance m'oblige chaque jour. Je me rends à la Mairie tous les jours avec le sourire, l'énergie et le sens des responsabilités qu'impose la fonction de Maire.

2 Qu'est-ce qui vous tient particulièrement à cœur dans votre rôle de Maire ?

Les journées se succèdent mais ne se ressemblent pas. J'ai fait le choix de mettre entre parenthèse ma carrière professionnelle pour me consacrer pleinement à la commune car j'aime être sur le terrain, accessible et au plus proche des Labarthais.

J'ai vraiment à cœur d'être disponible pour les habitants, les agents et les élus qui m'accompagnent au quotidien. J'aime être facilitateur et prendre les décisions au bon moment afin que les affaires avancent rapidement, mais avec la prise de recul nécessaire.

3 Vous allez travailler avec une équipe municipale renouvelée. Quelle méthode de travail souhaitez-vous mettre en place avec vos adjoints et conseillers municipaux pour faire avancer les projets du mandat ?

Je pars du principe que je n'ai pas la science infuse. Je me repose sur les compétences de mes collègues et nous construisons les projets ensemble. Les grandes décisions font toujours l'objet de discussions collégiales avant d'être arbitrées. Cette méthode c'est tout simplement du bon sens, de la concertation et une vision claire.



BIOGRAPHIE

Jérémie LAMPE
40 ans
Quartier Caroubier



Labarthais depuis toujours, Jérémie LAMPE a été élu Maire le 20 mars 2026.

Il a toujours été investi dans la vie associative et plus largement dans la vie de Labarthe-sur-Lèze qui l'a vu grandir.

Attaché à sa commune, il s'est engagé dans la vie municipale en tant que conseiller municipal de 2020 à 2026.

Après des études dans le domaine financier, il a rejoint une banque il y a vingt ans, où il a exercé plusieurs fonctions dont des postes de direction.

Depuis son élection, Jérémie Lampe a choisi de se consacrer pleinement à ses fonctions de Maire. Il exerce également des responsabilités à l'échelle intercommunale et syndicale. Il est Vice-Président du Muretain Agglo, du SIVOM SAGe et du SMIVAL.

4 Comment se sont déroulées ces premières semaines avec les services municipaux ?

Nous avons la chance d'avoir des équipes investies et compétentes, je veux saluer leur engagement au quotidien. Dès ma prise de poste, j'ai eu à cœur de rencontrer l'ensemble des agents individuellement et de façon collective. Je leur tiens un discours de vérité, car comme eux, j'ai un sens fort et exigeant du service public. Je veille aussi aux bonnes conditions de travail de nos employés. L'exigence est donc à double sens, envers les agents comme envers la collectivité.

5 Vos fonctions vous amènent à intervenir à plusieurs échelles, entre la commune, le Muretain Agglo, le SAGe et le SMIVAL. Comment ces différentes responsabilités servent-elles les intérêts de Labarthe-sur-Lèze ?

C'est un réel choix politique de ma part de représenter l'intérêt de la Ville auprès de ces structures qui interviennent au quotidien dans nos vies labarthaises. Ma présence au sein de la gouvernance de ces instances est une chance pour Labarthe-sur-Lèze. Je porte les intérêts communautaires mais je reste le premier ambassadeur et promoteur de notre commune et de son développement.

6 Au-delà des projets que vous souhaitez réaliser, quelle image aimeriez-vous laisser de Labarthe-sur-Lèze au terme de votre mandat ?

Pour l'instant, je suis au travail pour la commune que j'aime et qui m'a vu grandir. Je suis fier de pouvoir la faire avancer dans le bon sens et dans l'intérêt de tous. Je suis au service de toutes les Labarthaises et tous les Labarthais. Mon engagement est plein, entier et sincère.

L'écoute et la concertation sont au cœur des prises de décisions. Ainsi, chacun pourra amener sa pierre à l'édifice et être acteur de ce nouveau mandat.

PRÉSENTATION DE votre Nouvelle

LES ADJOINTS



M. Jérémie LAMPE

Maire de Labarthe-sur-Lèze,
Vice-Président du Muretain Agglo
Vice-Président du SIVOM SAGE
Vice-Président du SMIVAL



M. Jean-Paul VERMANDE

1^{er} Adjoint au Maire
En charge de la vie associative,
des sports, de l'animation
et du jumelage



M^{me} Martine BOUSQUET

Adjointe au Maire
En charge de l'éducation,
de l'enfance, de la jeunesse,
de la petite enfance



M. Eric LEMOIGNE

Adjoint au Maire
En charge de l'espace public,
de la tranquillité publique et
du devoir de mémoire

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



M. Serge AVIGNON

Conseiller Délégué
Aux sports, événements
et festivités



M^{me} Caroline FOURNIGAULT

Conseillère Déléguée
Soutien à la parentalité,
à la jeunesse et au Conseil
Municipal des Jeunes



M. Christophe COLLEONI

Conseiller Délégué
Au suivi de la démarche
patrimoniale et des bâtiments

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ



M^{me} Cindy CARRERE

Conseillère Municipale



M^{me} Audrey LABECÈDE

Conseillère Municipale



M. Claude LE GUEN

Conseiller Municipal



M. Francis MARAVAL

Conseiller Municipal

équipe MUNICIPALE



M^{me} Gaëlle CATHALA

Adjointe au Maire
En charge de l'urbanisme, des grands projets urbains, de l'environnement et de la transition écologique



M. Nicolas SORDELLO

Adjoint au Maire
En charge du développement économique et du handicap



M^{me} Perrine CAYUELAS

Adjointe au Maire
En charge de la culture et de l'intergénérationnel



M. Arnaud CAMACHO

Adjoint au Maire
En charge de la démocratie participative, de la communication et de la citoyenneté



M^{me} Nathalie FABRE

Conseillère Déléguée
Au social, à la santé et aux seniors



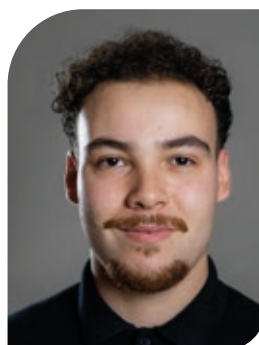
M. Thomas REBELLATO

Conseiller Délégué
A l'entrepreneuriat local et au marché de plein-vent



M. Arnaud VIRENQUE

Conseiller Délégué
A la vie des quartiers



M. Yacin MOKHTARI

Conseiller Délégué
Au digital et à l'accessibilité de l'information



M^{me} Maryvonne MINGOT

Conseillère Municipale



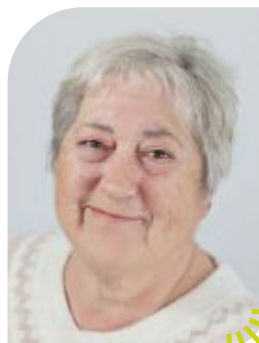
M^{me} Sandrine MOLDO

Conseillère Municipale



M^{me} Véronique SALLES SIESSE

Conseillère Municipale



M^{me} Maria FERRER

Conseillère Municipale

ÉLUS DE L'OPPOSITION



M. David CARLIER

Conseiller Municipal



M^{me} Séverine MARQUES

Conseillère Municipale



M. Samuel MINEO

Conseiller Municipal



M^{me} Sylvie POTTIEZ

Conseillère Municipale



M. Maxime CALAIS

Conseiller Municipal



M^{me} Dominique DARRIEUMERLOU

Conseillère Municipale



UNE Nouvelle équipe AU service DE LABARTHE-SUR-LÈZE

CONSTRUIRE AUJOURD'HUI LA COMMUNE DE DEMAIN

“Nous avons fait le choix de nous engager pour Labarthe-sur-Lèze avec une ambition claire : préparer l’avenir de notre commune tout en répondant aux besoins concrets de ses habitants.”

Notre projet de mandat s’appuie sur plusieurs grandes priorités. Nous voulons d’abord faire de l’enfance et de la jeunesse une priorité, parce que les conditions dans lesquelles nos enfants grandissent, apprennent et s’épanouissent sont directement liées à l’avenir de notre commune.

Nous voulons également assumer pleinement notre responsabilité en matière de sécurité, en renforçant la présence de proximité et en agissant sur les déplacements et la tranquillité publique. Nous souhaitons aussi

préserver ce qui fait l’identité de Labarthe-sur-Lèze : son cadre de vie, ses espaces naturels, sa vie associative, ses commerces, ses équipements sportifs et culturels, mais aussi les liens qui unissent les générations.

Notre projet repose enfin sur une conviction forte : une commune ne se construit pas uniquement depuis l’Hôtel de Ville. Nous voulons redonner toute sa place à la parole des Labarthaises et des Labarthais.

Ces engagements constituent notre feuille de route pour les prochaines années. Nous voulons avancer avec méthode, en donnant la priorité aux projets les plus utiles, en recherchant les financements nécessaires et en conservant une gestion responsable des finances communales.

Notre ambition est simple : continuer à investir pour notre avenir, améliorer

le quotidien et construire une ville adaptée aux générations qui vivent aujourd’hui à Labarthe comme à celles qui y vivront demain.

UNE ÉQUIPE AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

Le projet municipal prévoit notamment de renforcer la proximité avec les habitants grâce à des conseillers municipaux référents par quartier, à la mise en place de conseils de quartiers et à l’organisation d’une réunion publique annuelle permettant de faire le point sur les actions menées et les perspectives à venir.

ENFANCE, JEUNESSE, ÉDUCATION : BIEN GRANDIR À LABARTHE

NOUS FAISONS DE NOS ENFANTS ET DE NOS JEUNES UNE PRIORITÉ

Nous voulons penser l'école comme un véritable lieu de vie : un espace accueillant, sûr, accessible et

pleinement intégré à la commune. Notre objectif est d'améliorer durablement les conditions d'accueil des enfants, mais aussi de faciliter le quotidien des familles et des personnels qui les accompagnent. Nous nous engageons à rénover les groupes scolaires du cœur de ville



pour améliorer leur confort en été, leur performance énergétique et leur sécurité.

Parce que la réussite éducative ne s'arrête pas à la sortie de la classe, nous remettons également en place à la rentrée des vacances d'automne l'aide aux devoirs pour les élèves de l'élémentaire, avec un rythme hebdomadaire structuré et un encadrement adapté.

UNE 9^e CLASSE ET UNE ATSEM SUPPLÉMENTAIRE

L'école maternelle compte désormais neuf classes, après l'ouverture d'une classe supplémentaire à cette rentrée 2026. Cette ouverture fait suite à 12 inscriptions supplémentaires enregistrées durant l'été, dans un contexte de nouvelles livraisons de logements sur la commune. Pour accompagner cette évolution, la Ville a demandé le recrutement d'une ATSEM à temps plein, affectée à cette nouvelle classe. Avec ce renfort, chaque classe de maternelle bénéficie de la présence d'une ATSEM, afin de maintenir des conditions d'accueil et d'accompagnement adaptées aux enfants et aux équipes éducatives.

UNE ÉCOLE PLUS INCLUSIVE AUX TROIS MOULINS

Depuis cette rentrée, l'école des Trois Moulins accueille une Unité d'Enseignement Externalisée (UEE) portée par l'ARSEEA (Association Régionale Spécialisée d'Action Sociale, d'Éducation et d'Animation). Ce dispositif permet à des enfants accompagnés par le secteur médico-social de bénéficier de temps de scolarisation au sein d'une école élémentaire classique, avec un accompagnement adapté à leurs besoins. Cette présence au sein de l'établissement contribue à développer une école inclusive, en favorisant les apprentissages, les échanges et la vie collective.

UNE PRÉSENCE RENFORCÉE AU QUOTIDIEN

PROTÉGER, PRÉVENIR ET AGIR AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

Labarthe-sur-Lèze a grandi et évolué ces dernières années. Nous devons aujourd'hui adapter notre politique de sécurité à cette nouvelle réalité. Notre objectif est clair : protéger, prévenir et agir avec méthode et efficacité.

Nous souhaitons également sécuriser les abords des écoles et du collège aux heures d'entrée et de sortie. Nous avons déjà mis en place des aménagements permettant d'apaiser la circulation et nous poursuivrons avec des cheminements piétons plus lisibles, une signalisation renforcée et des zones de dépose mieux organisées.

La sécurité routière sera également au cœur de notre action. Nous voulons améliorer le marquage des passages piétons, renforcer la signalisation lumineuse, développer les zones limitées à 30 km/h, doubler les radars

pédagogiques. Nous organiserons des contrôles de vitesse dans les voies communales et les lotissements grâce à l'investissement dans un cinémomètre.

Nous voulons également donner à notre police municipale les moyens d'exercer pleinement ses missions. Nous créerons ainsi un nouveau local, plus accessible au public et adapté au pilotage de la vidéoprotection.

Parce que la sécurité passe aussi par la prévention, nous développerons les actions de sensibilisation avec les habitants, les associations et les forces de sécurité.

Nous organiserons notamment une journée intergénérationnelle dédiée à la sécurité routière et une réunion annuelle de prévention avec la Gendarmerie.

Notre approche est simple : une sécurité de proximité, humaine, visible et construite avec les habitants.

Focus

MIEUX SÉCURISER LES DÉPLACEMENTS ET LE STATIONNEMENT

Nous allons travailler quartier par quartier sur les problématiques de circulation, de stationnement et de vitesse, en concertation avec vous, afin de trouver des solutions adaptées à chaque secteur.

Les réunions thématiques débuteront dès le mois de novembre. Vous pourrez y prendre part et faire entendre votre point de vue.





UNE COMMUNE, PLUS AGRÉABLE, PLUS SOLIDAIRE ET PLUS DURABLE

Nous sommes attachés à l'identité de Labarthe-sur-Lèze et à son cadre de vie. Pour nous, la transition écologique doit être utile, visible et mesurable. Nous voulons agir concrètement, en recherchant à la fois des solutions bénéfiques pour l'environnement et une utilisation responsable de l'argent public.

Nous allons poursuivre et développer la végétalisation de la commune. Nous voulons planter des arbres d'ombrage adaptés au climat du Sud-Ouest, développer les haies champêtres, multiplier les hôtels à insectes et les nichoirs. Ces actions permettront de favoriser la biodiversité tout en créant davantage d'espaces de fraîcheur.

Nous souhaitons également engager une désimperméabilisation

progressive de certaines surfaces, afin de favoriser l'infiltration naturelle de l'eau dans les sols.

Nous voulons enfin agir sur notre patrimoine communal. Un audit énergétique des bâtiments publics permettra d'identifier les principales pertes thermiques et les équipements les plus énergivores afin de définir des travaux prioritaires.

Pour nous, préserver l'environnement ne signifie pas opposer écologie et quotidien. Au contraire, nous voulons que chaque action puisse répondre à plusieurs enjeux : mieux protéger notre environnement, améliorer le cadre de vie et maîtriser les dépenses de la commune.



Focus

PLUS D'OMBRE ET DE BIODIVERSITÉ

Planter des arbres, développer les haies et multiplier les espaces favorables aux insectes et aux oiseaux : nous voulons une commune plus verte et mieux adaptée aux fortes chaleurs.



FAIRE vivre LABARTHE : SPORT, CULTURE, ASSOCIATIONS ET ÉCONOMIE LOCALE

La Ville bénéficie d'une richesse qui ne se mesure pas uniquement à ses équipements : elle repose aussi sur celles et ceux qui font vivre la commune au quotidien. Associations, bénévoles, commerçants, artisans, professionnels, acteurs culturels et sportifs sont essentiels à notre dynamisme.

Notre tissu associatif est riche et varié. Nous continuerons à apporter un soutien financier, matériel et moral fort à nos associations qui font vivre Labarthe. Nous créerons également un Conseil Consultatif des Associations, qui se réunira régulièrement afin d'échanger sur leurs besoins.

Côté culture, nous voulons renforcer une politique culturelle accessible à tous. Nous étudierons notamment

la création d'un théâtre de plein air et renforcerons l'offre de spectacles. Nous souhaitons également soutenir davantage notre économie locale. Nous repenserons la signalétique des entreprises et commerces, relancerons l'annuaire des professionnels labarthais et organiserons un forum annuel pour valoriser les savoir-faire locaux.

Nous voulons enfin renforcer notre marché de plein vent afin d'en faire un véritable lieu de rencontres pour tous.

Notre ambition : faire de Labarthe une commune vivante, attractive et conviviale, où chacun peut pratiquer, entreprendre, s'engager, se rencontrer et participer à la vie locale.



Focus

UN PARCOURS DE SANTÉ REPENSÉ

Nous voulons également continuer à investir dans nos équipements sportifs. Nous réhabiliterons et agrandirons le parcours de santé, véritable poumon vert au cœur de la ville. Nous souhaitons également réhabiliter le terrain d'honneur et le remettre aux normes afin de redonner toute sa place au football en cœur de ville.

Focus le "MADE IN LABARTHE"

Nous voulons mieux faire connaître celles et ceux qui entreprennent à Labarthe. Le forum annuel des professionnels sera l'occasion de valoriser leurs métiers, leurs savoir-faire et ce qui fait la richesse de notre économie locale.

FINANCES COMMUNALES : UN ÉTAT DES LIEUX POUR AGIR EN TOUTE TRANSPARENCE



Depuis le début du mandat, la municipalité a souhaité disposer d'une vision claire et objective de la situation financière de la commune.

C'est dans cette volonté de transparence qu'un audit indépendant des finances de la collectivité a été commandé. Réalisé gratuitement par Haute-Garonne Ingénierie, l'Agence Technique Départementale, cet audit a permis d'analyser les comptes de la commune et d'établir un diagnostic précis.

Cette démarche répond à un objectif simple : connaître la situation dont nous avons hérité pour pouvoir prendre les décisions nécessaires à l'avenir de la commune.

Les conclusions de cet audit montrent une situation financière préoccupante, marquée par une forte progression de la dette, une trésorerie très faible et une capacité d'autofinancement devenue négative.

"Nous nous sommes engagés à agir en toute transparence. Cet audit permet de dresser un état des lieux précis et factuel de la situation financière de la commune."

Jérémie LAMPE,
Maire de Labarthe-sur-Lèze



9,16 M€

C'est le montant de la dette de la commune au 1^{er} janvier 2026

1366 €

PAR HABITANT
C'est le niveau d'endettement par habitant

15 ANS

C'est la capacité de désendettement de la commune, contre 3,5 ans en 2021

610 393 €

C'est l'épargne brute dégagée en 2025

-647 514 €

C'est l'épargne nette, devenue négative

5 JOURS

C'est le niveau de trésorerie disponible, exprimé en jours de charges de fonctionnement

UNE DÉGRADATION PROGRESSIVE

La situation actuelle est le résultat d'une dégradation observée sur plusieurs années.

En 2021, la dette communale s'élevait à 2,87 millions d'euros, soit 496 € par habitant. Elle atteint désormais 9,16 millions d'euros, soit 1 366 € par habitant.

La capacité de désendettement est passée de 3,5 années en 2021 à 15 années en 2026. Ce ratio mesure le nombre d'années théoriquement

nécessaires pour rembourser la dette si la commune consacrait toute son épargne à son remboursement. Le seuil d'alerte généralement retenu est de 12 ans.

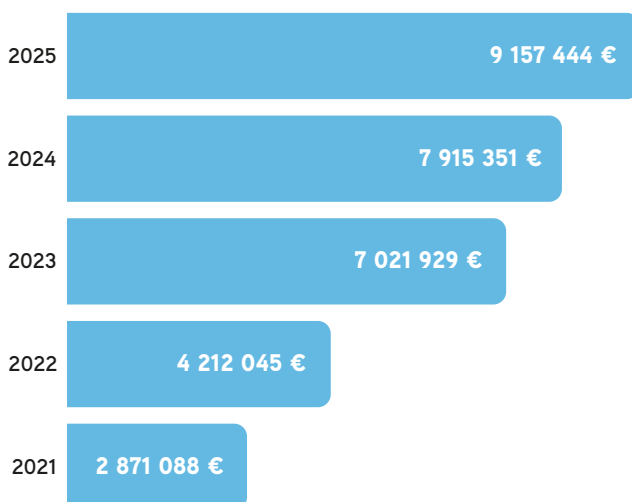
À RETENIR : la commune doit aujourd'hui redresser sa situation financière afin de retrouver progressivement des marges de manœuvre pour investir et entretenir durablement son patrimoine.

DETTE, TRÉSORERIE, ÉPARGNE : QUE NOUS APPRENNENT LES CHIFFRES ?

Les finances d'une commune peuvent sembler complexes. Pourtant, trois indicateurs permettent de comprendre rapidement sa situation : la dette, l'épargne et la trésorerie.

1. UNE DETTE QUI A FORTEMENT AUGMENTÉ

La dette de la commune a plus que triplé depuis 2021.



Cette évolution pèse aujourd'hui sur le budget communal. Le remboursement des emprunts réduit les marges disponibles pour financer les futurs investissements.

2. UNE ÉPARGNE DEVENUE INSUFFISANTE

L'épargne correspond à ce que la commune peut dégager de son fonctionnement, une fois ses charges courantes payées. Elle constitue une ressource essentielle pour rembourser la dette et financer une partie des investissements.

En 2025, l'épargne brute s'établit à 610 393 €.

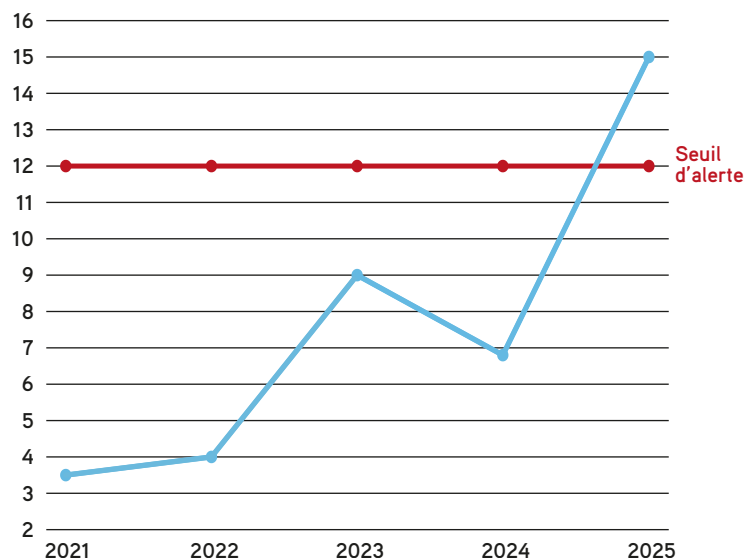
Mais une fois le remboursement du capital de la dette pris en compte, l'épargne nette devient négative : - 647 514 €.

Autrement dit : les ressources dégagées par le fonctionnement ne suffisent plus aujourd'hui à couvrir le remboursement du capital de la dette.

Un indicateur particulièrement préoccupant : la capacité de désendettement.

En 2021, la commune se situait à environ 3,5 années de capacité de désendettement.

En 2025-2026, elle atteint 15 ans.



3. UNE TRÉSORERIE PARTICULIÈREMENT FRAGILE

La trésorerie disponible de la commune ne représente plus que 5 jours de charges de fonctionnement.

Cette situation signifie que la commune dispose de très peu de réserves immédiatement disponibles pour faire face à ses dépenses.

Pour assurer son fonctionnement courant, elle doit ainsi recourir à une ligne de trésorerie, avec un découvert autorisé de 800 000 €.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

L'enjeu des prochaines années est donc double : redresser les finances tout en continuant à assurer les services publics du quotidien.

QUELLES SOLUTIONS POUR LA COMMUNE ?

L'audit ne se limite pas à dresser un constat. Il étudie également plusieurs hypothèses permettant à la commune de retrouver progressivement une situation financière plus saine.

LES PRÉCONISATIONS DE HAUTE-GARONNE INGÉNIERIE

1. NE PAS AUGMENTER LES TAUX D'IMPOSITION

Dans cette première hypothèse, les taux de fiscalité locale resteraient inchangés. À court terme, cette solution permettrait de ne pas augmenter la pression fiscale. Mais elle ne permettrait pas de répondre suffisamment aux difficultés identifiées. Les conséquences identifiées par l'audit :

- les charges fixes, notamment liées à l'augmentation des prix de l'énergie, continueraient de progresser ;
- la trésorerie resterait insuffisante ;
- la commune devrait continuer à recourir à l'emprunt pour financer ses projets et équilibrer son budget ;
- les réserves financières ne pourraient pas être reconstituées.

La situation financière resterait dégradée et les marges de manœuvre de la commune resteraient très limitées.

ET MAINTENANT ?

Redresser les finances pour préparer l'avenir. L'audit financier livre un constat clair : la situation de la commune est aujourd'hui fragile et nécessite des décisions responsables. La municipalité doit désormais relever un défi majeur : retrouver des marges de manœuvre financières sans renoncer à la qualité des services publics, ni à l'avenir de la commune.

NOTRE PRIORITÉ : RETROUVER UNE SITUATION FINANCIÈRE SAINTE

Le redressement financier ne se fera pas en quelques mois. Il nécessite une gestion rigoureuse, un suivi régulier des dépenses et des recettes et des choix permettant de reconstituer progressivement les réserves de la commune.

2. AUGMENTER LA FISCALITÉ LOCALE

Le deuxième scénario prévoit une augmentation du taux communal à partir de 2027. Le taux passerait de 43,50% à 54,55% soit une augmentation de 11,05 points.

Cette évolution permettrait de dégager environ :

- > + 821 000 € de recettes en 2027
- > Près de + 965 000 € en 2030

À QUOI SERVIRAIT CETTE RESSOURCE ?

Cette hausse représente un effort important pour les propriétaires, mais elle doit permettre de redonner progressivement à la commune les marges de manœuvre dont elle ne dispose plus aujourd'hui.



L'objectif est de retrouver une capacité à :

- assurer les services publics du quotidien ;
- entretenir les bâtiments et le patrimoine communal ;
- investir dans les équipements nécessaires à l'avenir ;
- anticiper les besoins futurs de la population.

Afin de préserver sa trésorerie, la commune a notamment obtenu en mai 2026 un étalement sur trois ans du paiement de certains travaux de voirie, commandés par l'ancienne municipalité, concernant les secteurs des Agriès et de la Riverotte, pour un montant total de 1,2 M€.

Cette mesure permet de mieux répartir la charge financière dans le temps et de préserver les capacités de paiement de la commune.

1 > FÊTE DE LA MUSIQUE : UNE SOIRÉE FESTIVE ET CONVIVIALE

Près de 500 personnes se sont retrouvées place Charles-Trenet pour célébrer la Fête de la musique 2026.

Malgré les fortes températures, le public a profité d'une soirée festive et conviviale, rythmée par les concerts, une initiation à la country, un blind test et un quiz musical.

Entre musique, danse, restauration et moments de partage, cette édition a une nouvelle fois réuni toutes les générations autour de la musique.



© Florent GATELLEAU

2 > CÉRÉMONIE PLACÉE SOUS LE SIGNE DE LA MÉMOIRE

Dimanche 5 juillet, la commune a rendu hommage aux Labarthais morts pour la France à l'occasion de la cérémonie du souvenir de la fête locale, organisée par Éric LEMOIGNE, adjoint en charge de l'espace public, la tranquillité publique et du devoir de mémoire.

Élus, représentants des Sapeurs-Pompiers, de la Gendarmerie, du Département, de la Région et des communes voisines étaient réunis



© Florent GATELLEAU

4 > LES ASSOCIATIONS AU RENDEZ-VOUS

L'Espace Culturel François Mitterrand fut animé à l'occasion du Forum des Associations, réunissant habitants, dirigeants et bénévoles des associations de la Ville pour présenter les activités proposées tout au long de l'année. Sport, culture, loisirs, solidarité...

De nombreux visiteurs sont venus découvrir la richesse du tissu associatif labarthais, échanger avec les bénévoles et trouver de nouvelles activités à pratiquer ou à partager.

3 >

3 > RÉUNION DE TRAVAIL AVEC LE DÉPARTEMENT

Jérémy LAMPE, Maire de Labarthe-sur-Lèze et Jean-Paul VERMANDE, 1^{er} adjoint, ont participé à une réunion de travail au Conseil départemental de la Haute-Garonne, en présence de son Président, Sébastien Vincini.

Cette rencontre a permis de faire le point sur les projets de la commune, leur avancement et les perspectives d'accompagnement du Département.

À l'issue des échanges, 300 000 € de subventions attendues ont été débloqués au bénéfice de la commune.

© Laurent PERREIRA / Conseil Départemental de la Haute-Garonne

5 > RENTRÉE DANS LES ÉCOLES LABARTHAISES

Mardi 1^{er} septembre, 834 élèves de maternelle et d'élémentaire et 600 collégiens ont fait leur rentrée. À cette occasion, Jérémie LAMPE, Maire de Labarthe-sur-Lèze et Martine BOUSQUET, adjointe à l'Éducation, sont allés à la rencontre des enfants, des équipes éducatives et du périscolaire dans les écoles du Petit Ruisseau, de l'Ayguière, des Trois Moulins et de l'école privée Saint Louis.



6 > RENCONTRE AVEC L'ARTISTE KZO

À l'occasion de son exposition à la Médiathèque Françoise Giroud en septembre, l'artiste Jean-Paul Cazaux, alias KZO, est venu à la rencontre du public pour présenter son univers artistique inspiré de l'Art optique. Un moment d'échange autour de ses œuvres, dans lesquelles lignes, formes, géométrie et mathématiques se mêlent pour donner naissance à des compositions originales et surprenantes.



7 > LES RÉUNIONS DE QUARTIER SONT LANCÉES

Depuis début septembre, les habitants sont invités à participer aux réunions de quartier organisées dans les différents secteurs de la commune. Ces rencontres permettent d'échanger directement avec les élus sur les projets en cours, les aménagements à venir, les questions du quotidien et les sujets qui concernent la vie de leur quartier. Un temps d'écoute et de dialogue au plus près de chacun, pour faire remonter les besoins et partager les informations.



8 > EMMAÛS LABARTHE RETROUVE SON PUBLIC

Après onze mois de fermeture à la suite d'importants dégâts causés par un épisode de grêle en 2025, Emmaüs Labarthe-sur-Lèze a rouvert les portes de sa salle des ventes le 20 juin dernier. Entièrement réaménagé, l'espace solidaire a retrouvé ses visiteurs autour de ses activités de collecte, de valorisation et de vente. Cette réouverture marque une nouvelle étape pour les compagnons, bénévoles et salariés qui se sont mobilisés durant ces mois pour remettre le site en état et permettre la reprise de l'accueil du public.



Élection présidentielle 2027 : *Pensez à vérifier votre inscription sur les listes électorales*

Les Français seront appelés
aux urnes les dimanches 18 avril
et 2 mai 2027 pour élire le
Président de la République.

Si vous avez récemment déménagé
à Labarthe-sur-Lèze ou si vous
n'êtes pas encore inscrit sur
les listes électorales de la
commune, pensez à effectuer
votre démarche dès maintenant.

Si vous êtes déjà inscrit mais avez
déménagé au sein même de la
commune, pensez à en informer le
service élections de la mairie afin
que le fichier électoral soit mis à jour
(lorsque la démarche n'est pas faite,
il y a un risque de radiation).

QUI PEUT S'INSCRIRE ?

Pour être inscrit sur les listes
électorales, il faut notamment :

- > Être de nationalité française
(ou membre de l'Union Européenne
pour les élections municipales et
européennes uniquement) ;
- > Être âgé de 18 ans au plus tard
la veille du scrutin ;
- > Jouir de ses droits civiques
et politiques ;
- > Avoir une attache avec la commune,
notamment en y ayant son domicile
principal ou sa résidence secondaire.

L'inscription sur les listes électorales
nécessite une démarche de votre part.
Toutefois, les français de 18 ans qui ont
fait leur démarche de recensement à
16 ans sur la commune, sont inscrits
automatiquement, de même que
les personnes venant d'acquérir la
nationalité française.

COMMENT S'INSCRIRE ?

EN LIGNE, grâce au téléservice
officiel "Mon inscription électorale"
(connexion avec France Connect).

Il suffit de fournir un
justificatif d'identité (carte
d'identité, passeport) ainsi
qu'un justificatif de domi-
cile de moins de 3 mois.



EN MAIRIE, en déposant votre de-
mande accompagnée d'un justificatif
d'identité (carte d'identité, passeport),
d'un justificatif de domicile de moins
de 3 mois et du formulaire CERFA
disponible en mairie.

QUELLE EST LA DATE LIMITE ?

Pour pouvoir participer à l'élection
présidentielle de 2027, votre demande
d'inscription doit être effectuée au plus
tard le vendredi 12 mars 2027.

Cette date est valable aussi bien pour
les demandes effectuées en ligne que
pour celles déposées en mairie.

Un doute sur votre inscription ?
Vous pouvez contacter le service
élections de la mairie ou vérifier en
ligne votre situation électorale et
connaître votre bureau de vote sur
elections.interieur.gouv.fr

À RETENIR

1^{er}
2ND

TOUR : DIMANCHE 18 AVRIL 2027

TOUR : DIMANCHE 2 MAI 2027

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :
VENDREDI 12 MARS 2027



LABARTHE-SUR-LÈZE DANS VOTRE POCHE !

Une information, un événement, une démarche ou un problème à signaler ? Désormais, votre Ville vous accompagne directement depuis votre smartphone.

Pensée pour faciliter votre quotidien, l'application rassemblera, dans sa version finale, en un seul endroit les informations et services :

- > Actualités et notifications pour rester informé des informations importantes ;
- > Carte interactive pour localiser les équipements, services médicaux, référents de quartiers, parkings, défibrillateurs ou encore les travaux ;
- > Agenda de la vie locale pour ne rien manquer des événements de la commune ;
- > Participation citoyenne pour donner votre avis et contribuer aux projets de la Ville.

L'application a été conçue par une entreprise labarthaise pour évoluer dans le temps, avec de nouveaux services et fonctionnalités qui pourront être proposés en fonction des besoins des habitants.



Connectée au site Internet de la Ville, elle devient ainsi un nouveau point d'entrée pour s'informer, participer et faciliter ses démarches au quotidien.



L'application "Ville de Labarthe-sur-Lèze" est disponible dès maintenant sur Android et iOS.



Labarthe-sur-Lèze fait partie du Muretain Agglo, une agglomération qui rassemble aujourd'hui 25 communes et plus de 130 000 habitants autour de projets et de services communs.

Au quotidien, le Muretain Agglo intervient dans de nombreux domaines qui concernent directement les Labarthais : enfance, petite enfance, gestion des déchets, habitat, mobilités, aménagement et voirie, développement économique, transition écologique ou encore la restauration scolaire.

Cette organisation permet aux communes de mutualiser leurs moyens et leurs compétences, tout en conservant leur autonomie pour les services de proximité et la gestion quotidienne de la commune.

Le. Saviez-vous ?

Un meuble, un matelas ou un objet volumineux ne doit pas être abandonné sur la voie publique. Le Muretain Agglo propose un service de collecte des encombrants sur inscription, une fois par trimestre, dans la limite de quatre objets par passage.

Les encombrants doivent être déposés uniquement la veille au soir du jour de collecte, sur le domaine public. En dehors de ces périodes, ils peuvent être déposés dans les déchetteries du Muretain Agglo.

Le dépôt sauvage constitue une infraction que la Police Municipale peut verbaliser, avec une amende pouvant aller de 45€ à 1500€, selon la nature de l'infraction.

FAIRE **vivre** LABARTHE

Chaque semaine, les associations labarthaises font vivre la commune. Sport, culture, solidarité, loisirs, jeunesse... leurs bénévoles sont au cœur de la vie locale et proposent des rendez-vous qui rythment près des trois quarts des week-ends de l'année.

Pour la municipalité, les accompagner, c'est contribuer à faire vivre une ville dynamique, conviviale et proche de ses habitants.

Pour la municipalité, cette énergie est une véritable richesse. L'ambition est de renforcer le lien avec les associations labarthaises, de mieux travailler avec elles et de leur apporter un accompagnement au plus près de leurs besoins.

1. Des LOCAUX

La commune met à disposition des associations de nombreux équipements municipaux permettant d'accueillir leurs activités et leurs manifestations.

Cette mise à disposition, encadrée par des conventions, permet aux associations de disposer de lieux adaptés pour organiser leurs activités dans les meilleures conditions.

Au quotidien, le service Vie locale constitue un interlocuteur privilégié. En lien direct avec les associations, il facilite les échanges, accompagne l'organisation des manifestations et permet de rechercher ensemble les solutions les plus adaptées aux besoins de chaque structure.

L'OBJECTIF : faciliter l'organisation des événements et permettre aux associations de se consacrer pleinement à leurs projets et à leurs adhérents.



EN CHIFFRES

+ De 50

ASSOCIATIONS actives à Labarthe-sur-Lèze

+ De 3500

ADHÉRENTS au total

+ De 15

ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX mis à disposition

+ De 70

MANIFESTATIONS accompagnées par la Ville chaque année

+ De 60 000

€ DE SUBVENTIONS attribuées aux associations

2. De LA VISIBILITÉ

Une belle initiative ne peut vivre pleinement que si elle est connue des habitants. C'est pourquoi la commune accompagne également les associations dans leur communication. Création d'affiches et de flyers, relais des manifestations sur le panneau lumineux, les affiches sucettes, diffusion sur le grand écran de l'Astrolab, présence dans l'annuaire des associations du site internet et sur les réseaux sociaux de la Ville... différents outils sont mobilisés pour donner de la visibilité aux actions proposées sur le territoire.

3. UN SOUTIEN AUX PROJETS

Chaque année, la municipalité apporte également son soutien financier au tissu associatif à travers l'attribution de subventions. Ces aides permettent d'accompagner des actions concrètes, de soutenir l'émergence de nouveaux projets ou encore de consolider des activités déjà existantes. Les associations peuvent être accompagnées par les équipes municipales dans leurs démarches. Informer, orienter et aider à construire les projets : la Ville souhaite être un partenaire accessible et à l'écoute des associations.

ASLB : UNE SAISON QUI ENTRE DANS L'HISTOIRE

L'AS Labarthe Basket vient de vivre l'une des plus belles saisons de son histoire. Porté par l'engagement de ses bénévoles, entraîneurs, dirigeants et licenciés, le club a enchaîné les performances exceptionnelles, récompensant des années de travail, de formation et de transmission. Fait particulièrement rare, les quatre équipes seniors accèdent toutes au niveau supérieur. Les Seniors Filles 1 écrivent même une page historique en rejoignant, pour la première fois, le championnat Pré-National, le plus haut niveau jamais atteint par une équipe de l'ASLB. Les Seniors Garçons 1 retrouvent quant à eux la Régionale 3, neuf ans après leur

dernière accession. Les jeunes ne sont pas en reste : l'équipe U13 Féminines est devenue la première équipe du club à évoluer au niveau Occitanie avant de décrocher le titre de Championnes d'Occitanie 3x3, tandis que les U13 Garçons ont terminé premiers de leur championnat de Départementale 3.

UN INVESTISSEMENT POUR ACCOMPAGNER CETTE PROGRESSION

Cette accession historique des Seniors Filles 1 s'accompagnait d'une nouvelle exigence réglementaire : l'installation d'un tableau d'affichage homologué,

obligatoire pour évoluer en Pré-Nationale. Pour permettre au club de franchir ce cap, la Ville a réalisé un investissement de 8 580 € pour l'acquisition d'un nouveau chronomètre. Cet équipement, qui n'était pas prévu au budget initial, a fait l'objet d'arbitrages afin d'accompagner cette formidable progression sportive et de permettre aux joueuses d'évoluer dans des conditions conformes aux exigences de leur nouveau championnat.



FOCUS SUR



VERT SOLEIL : LA SOLIDARITÉ AU QUOTIDIEN

Depuis 2013, Vert Soleil œuvre au quotidien pour apporter une aide concrète aux personnes et aux familles en situation de précarité. Portée par 59 bénévoles et soutenue par un réseau de partenaires locaux, l'association agit notamment dans les domaines de l'aide alimentaire, de l'habillement et de l'accès aux produits de première nécessité.

L'association intervient auprès de personnes orientées par les Centres communaux d'action sociale (CCAS) des communes partenaires. Chaque jeudi, une quarantaine de colis est distribuée à Labarthe-sur-Lèze. Avec son second site à Roques-sur-Garonne, Vert Soleil accompagne ainsi chaque semaine entre 120 et 130 personnes. L'action de Vert Soleil ne s'arrête pas à l'aide alimentaire. L'association collecte également des vêtements et différents produits de première nécessité. Elle apporte notamment son soutien à des étudiants

de l'université Paul Sabatier en distribuant régulièrement des produits d'hygiène et des vêtements. Des dons de vêtements sont également envoyés en Ukraine et en Afrique.

DES BÉNÉVOLES MOBILISÉS TOUTE L'ANNÉE

Derrière ces actions, 59 bénévoles donnent de leur temps tout au long de l'année. Chauffeurs, personnes chargées du tri, de la préparation et de la distribution des colis ou encore bénévoles mobilisés lors des manifestations. Pour financer ses activités, l'association organise également de nombreux rendez-vous ouverts à tous : braderies mensuelles, grande braderie annuelle, loto, bourse aux collectionneurs, braderie de livres ou encore concerts ponctuels.

A NOTER : Prochains rendez-vous
loto du 15 novembre et grande
braderie du 24 janvier 2027



Le SAVIEZ-VOUS ?

Vert Soleil recherche régulièrement de nouveaux bénévoles pour renforcer ses équipes. L'association a notamment besoin de chauffeurs pour les collectes alimentaires, de personnes pour participer à la distribution des colis le jeudi et de bénévoles pour l'organisation des braderies.

Pour rejoindre l'association ou obtenir des renseignements :
06 20 46 45 33 ou 06 84 50 94 91



UNE CULTURE vivante, pour tous

A Labarthe-sur-Lèze, la culture occupe une place importante dans la vie de la commune.

Avec la saison culturelle à l'Astrolab', le cinéma Véo, la médiathèque Françoise Giroud et les ateliers culturels municipaux à l'Espace François Mitterrand, la Ville propose une offre diversifiée, accessible et ouverte à tous les publics.

L'OBJECTIF ICI :
faire de la culture un véritable outil de découverte, de transmission et de lien entre les habitants.
Une attention particulière est ainsi portée aux enfants et aux jeunes, aux publics empêchés et à l'intergénérationnel afin de leur permettre de découvrir des œuvres et de rencontrer les artistes.

L'ASTROLAB', scène culturelle AU COEUR DE LA VILLE

Depuis son ouverture, l'Astrolab' est installé comme un nouvel équipement culturel majeur de Labarthe-sur-Lèze. Salle de spectacle et cinéma, l'Astrolab' permet de réunir différentes formes artistiques et de proposer une programmation destinée à tous les publics.

La saison culturelle municipale propose ainsi des spectacles variés, du théâtre à la musique en passant par le cirque, la danse ou encore des propositions destinées au jeune public. La programmation est pensée pour favoriser la découverte, susciter la curiosité et permettre à chacun de trouver un spectacle qui lui corresponde.



L'Astrolab' accueille le cinéma Véo, qui complète cette offre avec une programmation régulière de films, d'événements et d'animations. Le cinéma propose une sélection variée tout au long de l'année : séances "Coup de cœur surprise", rencontres, rendez-vous adaptés aux différents publics, mais aussi retransmissions d'opéras et de ballets. Une diversité de propositions qui participe pleinement à la vie culturelle locale.



UNE MÉDIATHÈQUE ACCESSIBLE À TOUS

La politique culturelle ne se limite pas à la programmation de spectacles ou à la pratique artistique. Elle passe aussi par l'accès de tous aux livres et aux espaces culturels, quelles que soient les difficultés ou la situation de chacun.

A la médiathèque Françoise Giroud, un nouveau projet vient ainsi renforcer l'offre en complément des collections existantes (instruments, vinyles, jeux etc) empruntables gratuitement.

UN NOUVEAU DISPOSITIF "FACILE À LIRE ET À COMPRENDRE" FALC POUR FAVORISER L'ACCÈS À LA LECTURE

En plus du soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) pour l'ouverture au public le samedi, la médiathèque Françoise Giroud bénéficie depuis cette année du soutien du Centre National du Livre (CNL) pour développer l'accès à la lecture pour les publics empêchés.

Personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes rencontrant des difficultés de lecture ou présentant des troubles spécifiques : chacun doit pouvoir trouver à la médiathèque des documents correspondant à ses

besoins. Grâce à ce soutien, un nouveau fonds de documents adaptés vient enrichir les collections : livres en grands caractères, livres audio, ouvrages adaptés aux personnes dyslexiques. Des actions de médiation faciliteront l'accès à la lecture.

L'objectif est simple : permettre au plus grand nombre de lire, d'écouter, de découvrir et de partager, en levant les obstacles qui peuvent parfois éloigner de la lecture.

UNE DÉMARCHE ACCOMPAGNÉE PAR LA MÉDIATION

Ce projet ne repose pas uniquement sur l'acquisition de nouveaux documents. Il s'accompagne également d'actions de médiation destinées à faire découvrir ces ressources et à créer des passerelles entre les publics.

Des ateliers seront notamment proposés avec les élèves de l'Institut Médicaux Éducatif (IME) et les résidents de la Maison des Séniors, animés par l'illustratrice Séverine Duchesne.

Une manière de faire de la médiathèque un lieu encore plus ouvert, où la lecture devient un outil de découverte, d'expression et de lien entre les générations.



LES ATELIERS CULTURELS : PRATIQUER, CRÉER, S'EXPRIMER

LA CULTURE, C'EST AUSSI LA POSSIBILITÉ DE PRATIQUER

Tout au long de l'année, les ateliers culturels municipaux proposent aux enfants, aux adolescents et aux adultes de découvrir ou d'approfondir différentes disciplines, quel que soit leur niveau.

Musique, danse, théâtre, cirque, arts créatifs, dessin, peinture, couture, langues ou encore yoga : la diversité des disciplines permet à chacun de trouver une activité qui lui ressemble.

LES ATELIERS EN CHIFFRES

280

ADHÉRENTS

13

INTERVENANTS /
PROFESSEURS

41

ATELIERS
proposés

13

DISCIPLINES

4 > 83

ANS : Ages des
participants

zoom
sur

LA CULTURE S'INVITE À L'ÉCOLE ET AU COLLÈGE

Le projet culture - école s'inscrit dans une volonté de développer l'éducation artistique et culturelle sur le territoire. En collaboration avec le service culturel, les

élèves partent à la rencontre des artistes et des œuvres afin de découvrir différentes pratiques artistiques (danse, théâtre, musiques, arts-plastiques etc), et de développer leur créativité, leur curiosité et d'ouvrir leur regard sur le monde. Au-delà de la découverte d'une discipline, ces projets permettent de faire de la culture une expérience collective et d'enrichir le quotidien scolaire des 3 - 15 ans tout au long de l'année.





Le CCAS, un service de proximité pour tous



Dans chaque commune, certaines difficultés restent parfois invisibles. Une démarche administrative devenue complexe, une situation financière fragile, l'isolement d'une personne âgée ou encore un besoin d'accompagnement peuvent rapidement peser sur le quotidien. À Labarthe-sur-Lèze, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est là pour écouter, informer et accompagner les habitants qui en ont besoin.

Ouvert à tous, le CCAS s'adresse aux familles, aux jeunes, aux seniors, aux personnes isolées ou en situation de précarité. Son rôle est multiple : informer, orienter, conseiller, accompagner et aider, en fonction de chaque situation.

Au quotidien, les agents accueillent les habitants et les accompagnent dans leurs démarches : aides

sociales, aides financières ou alimentaires, accès aux droits, domiciliation administrative, maintien à domicile, logement ou encore formation. Le CCAS travaille en complémentarité avec la Maison des Solidarités du Département, mais aussi avec de nombreux partenaires institutionnels et associatifs.

Au-delà de l'accompagnement individuel, le CCAS contribue également à prévenir les situations de fragilité et à créer du lien social. Des permanences permettent aux habitants de rencontrer différents professionnels directement à Labarthe, tandis que des ateliers et des actions collectives sont proposés tout au long de l'année.

Cette proximité est au cœur de la mission du CCAS : apporter une réponse adaptée à chacun et faire en sorte qu'aucun habitant ne reste seul face à une difficulté.

zoom sur

Des permanences pour faciliter les démarches

Plusieurs partenaires proposent des permanences au CCAS afin de rapprocher les services des habitants :

MUTAMI MUTUELLE COMMUNALE

Une complémentaire santé à tarif préférentiel pour les habitants.

**PERMANENCE 1 À 2 FOIS
PAR MOIS AU CCAS.**

CLCV PERMANENCE JURIDIQUE

Informations et conseils gratuits sur la consommation, les litiges locatifs, l'énergie, le surendettement ou encore les assurances.

**LES 9 OCTOBRE, 13 NOVEMBRE
ET 11 DÉCEMBRE, DE 9^H À 12^H
SUR RENDEZ-VOUS.**

MISSION LOCALE, CAF, CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE...

D'autres permanences permettent également aux habitants d'être accompagnés dans leurs démarches sociales, professionnelles ou numériques.

UNE NOUVELLE PROFESSIONNELLE REJOINT LE CCAS

Depuis le 7 septembre, l'équipe du CCAS s'est renforcée avec l'arrivée d'une conseillère en Économie Sociale et Familiale. Elle est chargée de l'accompagnement social de proximité des habitants ainsi que de l'animation de la vie sociale et collective de la future Résidence Seniors. Cette arrivée porte désormais l'équipe du CCAS à trois agents, avec l'objectif de renforcer la politique sociale de la Ville.

PRATIQUE les +70 ANS À L'HONNEUR

Un nouveau rendez-vous pour nos aînés ! Cette année, le CCAS et la Ville de Labarthe-sur-Lèze proposent une nouvelle formule pour les fêtes de fin d'année.

Rendez-vous dimanche 20 décembre pour un goûter convivial accompagné d'animation musicale à l'Espace François-Mitterrand. Une petite attention sera offerte aux personnes inscrites.

› Inscription à l'aide du coupon distribué avec ce journal et sur le site labarthesurleze.com



Les JEUNES À L'ACTION !

À Labarthe-sur-Lèze, l'Action Jeunes et le Conseil Municipal des Jeunes constituent deux espaces privilégiés pour permettre aux 11-25 ans de s'exprimer, de proposer des idées et de les transformer en projets.

Tout au long de l'année 2026, plusieurs projets ont ainsi permis aux jeunes Labartheais de s'engager, expérimenter et agir concrètement : événements solidaires, actions autour de l'environnement, projets collectifs ou encore initiatives imaginées directement par les usagers de l'Action Jeunes.

Une dynamique qui vise à développer l'autonomie et la citoyenneté, tout en créant davantage de liens entre les jeunes et la vie locale.

L'Action Jeunes encourage les jeunes à passer de l'envie à l'action. Sorties, séjours, animations, chantiers ou événements sont autant d'occasions d'apprendre à travailler en équipe, prendre des responsabilités et mener un projet jusqu'à sa réalisation.

Le projet "Game sur Lèze", directement imaginé et porté par les jeunes de l'Action Jeunes, en est un parfait exemple. Après une première édition organisée en octobre 2025, une nouvelle édition s'est déroulée il y a quelques jours.

Le CMJ, UNE PLACE POUR S'ENGAGER

Cette volonté de donner la parole aux jeunes se retrouve également au sein du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Les jeunes élus sont invités à réfléchir, proposer et agir sur des sujets qui concernent leur commune. En juin dernier, ils ont ainsi organisé "Festiv'Cœur", un projet solidaire et caritatif. Il y a quelques jours, ils ont organisé "Biodiv'Day", une journée consacrée à la biodiversité et à la sensibilisation à l'environnement.

APPRENDRE À Devenir AUTONOME

L'autonomie se construit par l'expérience. Organiser un événement,



participer à un chantier, gérer un budget, respecter un calendrier, travailler avec des partenaires ou prendre la parole sont autant d'expériences qui permettent aux jeunes de gagner progressivement en confiance et en responsabilité. L'Action Jeunes accompagne ainsi les adolescents et les jeunes adultes dans leurs parcours, en abordant également les questions d'orientation, d'insertion, de découverte du monde professionnel et de prise d'initiatives.

La politique jeunesse ne consiste pas seulement à proposer des activités. Elle vise aussi à donner un cadre, accompagner les initiatives et laisser une place à l'expérimentation.

À Labarthe-sur-Lèze, les jeunes sont considérés comme des habitants à part entière : ils ont des idées, des envies et la capacité de contribuer concrètement à la vie locale.

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS : AGIR POUR UN MEILLEUR CADRE DE VIE



Après une première phase de test menée chemin des Écoles, aux abords de l'école Trois Moulins, 9 passages piétons surélevés ont été rénovés cet été.

Ces aménagements permettent de mieux matérialiser les traversées et d'inciter les automobilistes à réduire leur vitesse. Cette démarche se poursuit avec une réflexion menée avec les partenaires locaux sur l'aménagement de la voirie et les solutions permettant de renforcer encore la sécurité des piétons dans le cœur de ville.

DES ESPACES POUR JOUER, BOUGER ET SE RETROUVER

Au programme : aires de jeux pour les enfants, agrès de fitness intergénérationnels, terrains de pétanque, mais aussi plantations et mobilier urbain avec tables de pique-nique, bancs et corbeilles.

La végétation occupe une place importante dans ces nouveaux espaces. Elle contribue à créer des îlots de fraîcheur, à renforcer la présence de la nature en ville et à offrir des espaces plus agréables.

Mis en service au début de l'été 2026, les nouveaux équipements invitent petits et grands à jouer, bouger et profiter du plein air. Les aires de jeux sont fabriquées à 100 % en France.

A RETENIR : Equipés d'un QR CODE, les équipements de fitness permettent à chacun de bénéficier gratuitement d'un programme personnalisé pour s'entraîner en fonction de l'âge et de la condition physique.



Les services municipaux profitent de la période estivale pour entretenir les bâtiments et les espaces publics, réparer, rénover et améliorer les équipements qui font le quotidien des Labarthaises et des Labarthais.

Derrière ces interventions parfois discrètes se trouve un objectif essentiel : garantir des lieux publics fonctionnels, accessibles, sûrs et agréables à vivre, tout en maîtrisant les dépenses de la commune. Lorsque cela est possible, les travaux sont réalisés directement en régie par les services municipaux, permettant de mobiliser les compétences présentes au sein de la collectivité, de réutiliser ou recycler certains matériaux et de limiter le recours à des prestations extérieures.

SALLE GILABERT : UN ÉCLAIRAGE RÉNOVÉ ET PLUS ÉCONOME

La rénovation de l'éclairage de la salle Gilabert a été réalisée cet été en régie par les services municipaux.

Les anciens équipements ont été remplacés par de nouveaux pavés LED, permettant d'améliorer la qualité de l'éclairage tout en réduisant la consommation énergétique. Cette rénovation facilite également l'utilisation quotidienne de la salle et offre un équipement plus durable dans le temps. Une intervention de 1 665 € qui permet à la fois d'améliorer le confort des usagers et de réaliser des économies d'énergie pour la commune.

DES PASSAGES PIÉTONS MIEUX SÉCURISÉS

La commune poursuit son travail pour sécuriser les déplacements à pied, notamment aux abords des établissements scolaires et dans le cœur de ville.

voirie, propreté : Des AGENTS AU PLUS PRÈS DU QUOTIDIEN



EN CHIFFRES

- 2** AGENTS dédiés à la propreté urbaine
- 60** KMS DE VOIRIE COMMUNALE concernés par les missions de propreté urbaine
- 50** CORBEILLES entretenues sur la commune
- 50** KG DE DÉCHETS RAMASSÉS chaque jour, notamment grâce aux tournées de collecte des corbeilles et au ramassage à la pince
- 105** PERMISSIONS DE VOIRIE instruites et suivies en 2025 par le service Voirie



Entretien des rues, sécuriser les déplacements, préserver les espaces publics, intervenir rapidement en cas de besoin... Derrière un cadre de vie agréable et des espaces publics bien entretenus, il y a des agents qui interviennent chaque jour.

Le service "Aménagement urbain, voirie et propreté" réunit plusieurs métiers et assure des missions essentielles au fonctionnement de la commune. Le chef de service analyse les besoins, suit les projets d'entretien ou d'aménagement urbain, instruit les réclamations des riverains et assure le suivi des interventions. Il travaille également en lien étroit avec les différents partenaires de la commune : Muretain Agglo, Département, SIVOM SAGE, concessionnaires, élus et Police Municipale. Sur le terrain, les agents assurent des missions très concrètes : entretien des chaussées et des trottoirs, pose et maintenance de la signalisation et du mobilier urbain, petites réparations, entretien des fossés et des abords des voiries, nettoyage des espaces publics et entretien du cimetière.

UN SERVICE QUI S'ADAPTE AU QUOTIDIEN

Il n'existe pas vraiment de journée-type pour les agents.

zoom
sur

L'ENTRETIEN DU CIMETIÈRE

Une mission moins visible au quotidien, mais indispensable : l'entretien du cimetière. Deux agents de propreté urbaine y interviennent régulièrement, notamment pour maintenir les lieux propres et préparer les espaces à l'occasion des cérémonies commémoratives.

Depuis l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires en 2016, cet entretien demande davantage de temps et de travail manuel. Il faut régulièrement recommencer, entretenir, désherber et veiller à conserver un lieu propre et digne.

Cette mission illustre une réalité du métier : certaines interventions sont très visibles, d'autres beaucoup moins, mais toutes participent à la qualité du cadre de vie des Labarthais.

Les interventions sont organisées selon des plannings quotidiens et hebdomadaires, mais elles doivent aussi pouvoir s'adapter aux besoins constatés sur le terrain et aux signalements des habitants. Chaque semaine, un contrôle de la ville permet notamment de repérer les besoins d'intervention. La présence des agents sur le terrain permet également de contribuer à la sécurité des déplacements. En 2025, deux campagnes annuelles de réparation des chaussées ont été organisées, notamment pour reboucher les dégradations de la route.

MAIS.
AUSSI

Des petits gestes qui font la vie de la commune

Le travail des agents ne se limite pas aux interventions techniques. Il contribue aussi à rendre les espaces publics plus agréables et plus accueillants.

Installation de mobilier urbain, mise en peinture de barrières et de potelets, entretien des places et

des espaces publics : autant d'actions qui participent à l'embellissement de Labarthe-sur-Lèze. Lorsqu'une table de pique-nique est installée par l'agent du service Voirie, les agents de propreté urbaine assurent ensuite l'entretien des abords. Et parce que le travail de terrain nécessite aussi de faire face aux incivilités, les agents interviennent régulièrement après des dépôts sauvages ou des dégradations. Ces situations nécessitent parfois une coordination avec les élus, la Police municipale et les services du Muretain Agglo.



**DU 20 OCTOBRE
AU 31 DÉCEMBRE 2025**

NAISSANCES

- › Héloïse CHÊNE
le 6 août
- › Naël GOURMANDIN
le 7 octobre
- › Thomas SANCHEZ
le 16 novembre
- › Eleonore CANTARELLI
le 26 novembre
- › Chloé OTTOBONI GUILBERT
le 4 décembre
- › Emy SALMON COLONNETTE
le 10 décembre
- › Coumba SOUMARÉ
le 14 décembre

MARIAGES

- › Kim CUMONT et
Guillaume TRIQUET
le 8 novembre
- › Faïza BENSARI et
Fathi ARGOUBI
le 18 décembre

DÉCÈS

- › Sylvette MARTINEZ
veuve ROUX
le 30 octobre (86 ans)
- › Mohamed BENHALIMA
le 2 novembre (80 ans)
- › Micheline DEBARRE
le 18 novembre (73 ans)

- › Anne Marie CABALA
veuve GAUBERT
le 26 novembre (91 ans)
- › Sébastien MOLL
le 3 décembre (52 ans)
- › Claude SABATIER
le 4 décembre (96 ans)
- › Irène HÉBERT
veuve GUÉROULT
le 6 décembre (88 ans)
- › Marcelo ZANIN
le 9 décembre (97 ans)
- › Sylvie GUERTENER
veuve GONZALEZ
le 22 décembre (64 ans)
- › Gérard CAILLEREZ
le 24 décembre (69 ans)
- › Francine DUJON
veuve GILABERT
le 26 décembre (76 ans)
- › Jacques MURAT
le 26 Décembre (92 ans)

**DEPUIS
LE 1^{ER} JANVIER 2026**

NAISSANCES

- › Soline VISTICOT DELGENES
le 10 février
- › Dana STITOU
le 5 mars
- › Clotilde MOREAU
le 2 avril
- › Linaya SAINT-MARTIN
le 23 avril

- › Anna MELIKYAN
le 3 mai
- › Alba MIDELET VERDIER
le 18 mai
- › Tiana FONVILLIA SHADEOSING
le 14 juin
- › Gilia ANDRIEU
le 30 juin
- › Eliott DUCOS
le 1^{er} juillet
- › Timéo BLEUBAR
le 29 août
- › Giulia CONTI-LIGNAC
le 31 août

MARIAGES

- › Justine LEBRETON et
Teddy VIRAYE
le 14 février
- › Charlotte BAZIN et
Souhail KANZARI
le 14 février
- › Lucie TARDIVEL et
Jérôme LACAN
le 28 février
- › Emilie DELORD et
Samuel HEDDE
le 28 février
- › Aurore PAYET et
Olivier RIMLINGER
le 28 mars
- › Ségolène DUMINY et
Guillaume HUGONNARD-BRUYÈRE
le 4 avril
- › Anissa RAHALI et
Mounir EL BOUZAKRI EL IDRISSE
le 4 avril



- › Oumayma YOUNNI et
Sif Eddin AZIZ
le 6 juin
- › Alizée BILLAMATES et
Théo DEWOLFE
le 11 juillet
- › Justine LEVALLOIS et
Arnaud GIRARDI
le 25 juillet
- › Virginie GUILLAUTOU et
Etienne BÉNARD
le 25 juillet
- › Laëtitia MARTINEZ et
Rémy BATTESTI
le 8 août
- › Audrey HÉRON et
Lucas MATEUS
le 21 août
- › Colline FAUREL et
Théo JOSSE
le 22 août
- › Afef ABBASSI et
Khaled AMRI
le 29 août
- › Esther SCHMITT et
Romain TARRAGO
le 5 septembre
- › Corinne CARREY-MAYSOUNAVE
et Damien RENIER
le 19 septembre

DÉCÈS

- › Thierry REGNIER
le 1^{er} janvier (61 ans)
- › Marcelle DUPUIT
veuve DELOR (97 ans)
le 10 janvier

- › René COMET
le 16 janvier (88 ans)
- › Heddy BOUBAKER
le 18 janvier (63 ans)
- › Camille DAMOUR
le 20 janvier (70 ans)
- › Patrice LOPES
le 20 janvier (68 ans)
- › Marie MERIDA
le 24 janvier (74 ans)
- › Michel VALES
le 30 janvier (71 ans)
- › Aicha BELHADJ
le 20 février (83 ans)
- › François MATTIUZZI
le 17 mars (83 ans)
- › Marlène GALLEGRO
épouse FAURIE
le 18 mars (76 ans)
- › Pierre SABATHÉ
le 21 mars (81 ans)
- › Claude AGNOLI
le 26 mars (88 ans)
- › Roger BRIOIS
le 5 avril (80 ans)
- › Raymond SEBASTIEN
le 6 avril (79 ans)
- › Yvette ASNARD
veuve LEMOIGNE
le 16 avril (97 ans)
- › Erminia DAL ZOTTO
veuve GHIONE
le 21 avril (91 ans)
- › Brigitte JEANJEAN
le 30 mai (67 ans)

- › Raymond LYBLIAMAY
le 20 juin (51 ans)
- › Léon RIVIERE
le 30 juin (91 ans)
- › Aline AMARDEILH
le 15 juin (83 ans)
- › Mohamed M'HAMDI
le 29 juin (73 ans)
- › Laetitia COLLETTE
épouse ZULLO
le 2 juillet (45 ans)
- › Jacques PIQUET
le 21 juillet (89 ans)
- › Pierrette PORCELLI
veuve GENDRE
le 22 juillet (88 ans)
- › Michel CHALLUT
le 29 juillet (80 ans)
- › Léocadie LABORDE
veuve MÉRIC
le 16 août (92 ans)
- › Mathilde ROBELIN
épouse ICARDI
le 20 août (53 ans)
- › Gilberte GLAUDE
veuve BARDINI
le 20 août (88 ans)
- › Kylian KADA ROBERT
le 16 août (20 ans)
- › Alain ARIAS
le 5 septembre (71 ans)

LES ÉLUS DU GROUPE LABARTHE ENSEMBLE

Chères Labarthaises, chers Labarthais,

Nous tenons à remercier l'ensemble des électeurs qui nous ont accordés leur confiance lors des dernières élections municipales. Nous tenons aussi à remercier les électeurs qui ont fait un autre choix. Peu importe votre choix, vos voix ont été entendues et la majorité municipale sera à l'écoute et au service de toutes les Labarthaises et tous les Labarthais. Depuis le début de notre mandat, nous avons fait un choix clair : travailler, consulter, concerter, décider et agir pour notre commune. Ce choix, nous l'assumons pleinement.

Chaque décision est prise avec la volonté de répondre à vos besoins, de préserver notre cadre de vie et de préparer l'avenir. Écoles, équipements publics, sécurité, offre culturelle, espaces publics, mobilités, transition écologique, soutien aux associations et aux entreprises, accompagnement social des habitants : derrière chaque projet, il y a une exigence, celle d'être utile à notre commune et au plus grand nombre.

Notre ligne est simple : ne laisser personne de côté et agir dans l'intérêt de tous.

Nous ne consacrerons pas d'énergie à répondre à chaque polémique. Nous préférons consacrer notre temps aux projets, à une gestion responsable des finances, à la défense des intérêts de la commune et aux attentes de ses habitants.

Nous continuerons donc à avancer, avec détermination, responsabilité et constance. Nous avons la volonté de faire vivre notre commune avec énergie et solidarité. Labarthe-sur-Lèze continuera à évoluer à un rythme raisonné avec pragmatisme et sens des responsabilités. Et collectivement, nous pourrions tous en être fiers.

Les polémiques passeront. Les réalisations, elles, resteront.

Labarthe-sur-Lèze mérite que nous regardions devant nous.

C'est ce que nous faisons, avec comme priorité : l'intérêt général et l'avenir de notre commune.

Groupe Labarthe Ensemble

LES ÉLUS DU GROUPE AIMER LABARTHE

8 mois pour détruire, combien pour construire ?

Depuis les élections, où sont les nouveaux projets ? Où est le nouvel élan promis aux Labarthais ? Où est le cap et la vision pour notre commune ?

Pour l'instant, une chose est certaine : l'énergie de la nouvelle majorité est consacrée à détricoter ce qui avait été engagé plutôt qu'à construire l'avenir. Projets remis en cause et réalisations contestées : le prétexte "il n'y a plus d'argent" ! Affirmation fausse mais commode quand on n'a rien à proposer.

Et comme si cela ne suffisait pas, c'est aussi le fonctionnement démocratique du conseil municipal qui est mis à mal. Opposition muselée, absence de transparence dans l'information, aucune réponse aux courriers, refus de donner des moyens matériels pour fonctionner etc... Jusqu'où iront-ils dans la volonté de réduire au silence ceux qui représentent pourtant la moitié des électeurs ?

Nous ne demandons aucun privilège. Nous demandons simplement de pouvoir exercer pleinement le mandat que les Labarthais nous ont confié.

Nous continuerons donc à proposer, à contrôler et à défendre l'intérêt général. Sans esprit de revanche, mais avec détermination.

Parce qu'une alternance ne devrait jamais signifier l'effacement du travail accompli. Et parce que Labarthe mérite mieux que le détricotage : elle mérite de continuer à avancer.

Groupe Aimer Labarthe

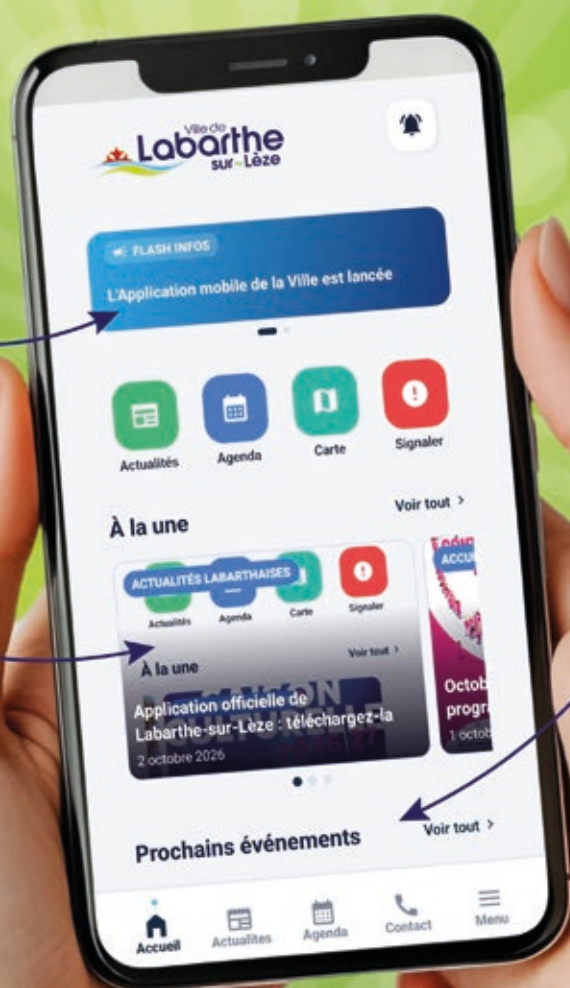
RESTONS, CONNECTÉS !

“ Téléchargez l'application officielle
de la ville de Labarthe-sur-Lèze ”

FLASH
INFOS

AGENDA

ACTU



DISPONIBLE SUR

